

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Nombre de membres

Afférents au conseil
communautaire : 33

En exercice : 33

Qui ont pris part à la
délibération : 27

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Séance ordinaire du 25 juin 2020

**L'an deux mille vingt
et le vingt-cinq juin à dix-huit heures**

Date de convocation

Le 18 juin 2020

Date d'affichage

Le 18 juin 2020

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale René Roussière à Camaret-sur-Aygues, sous la présidence de :

M. Julien MERLE, Président

PRESENTS : M. PHILIPPE DE BEAUREGARD ; MME LILIANE DIAZ ; M. HERVE AURIACH ; MME SYLVETTE GILL ; M. JEAN-MICHEL MARLOT ; MME CHRISTINE WINKELMANN ; MME MARLENE THIBAUD ; M. LOUIS DRIEY ; MME BRIGITTE MACHARD ; M. MICHEL VIDAL ; M. ROLAND ROTICCI ; MME GERALDINE ORTEGA ; M. VINCENT FAURE ; MME DOMINIQUE FICTY ; M. PASCAL CROZET ; MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY ; MME LYDIE CATALON ; M. MARC GABRIEL ; MME MARIE-FRANCE ESTIVAL ; MME ISABELLE DALADIER-MARTIN ; MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN ; M. ANDRE GUIGUE ; MME JACQUELINE JOURDAIN ; MME MARIE-JOSE AUNAVE ; M. CHRISTOPHE CANO ; MME FLORENCE GOURLOT.

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER : M. FABRICE LEAUNE A M. JULIEN MERLE ; MME FRANÇOISE CARRERE A MME BRIGITTE MACHARD ; M. PATRICK PICHON A M. LOUIS DRIEY ; M. GEORGES BOUTINOT A MME MARIE-JOSE AUNAVE ; M. JEAN-PIERRE TRUCHOT A MME LYDIE CATALON ; MME CHRISTINE LANTHELME A M. ANDRE GUIGUE

ABSENTS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence GOURLOT

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

**Délibération
n°2020-063**

**Constitution de la
commission de
l'environnement, des
déchets ménagers, de
l'économie circulaire,
du plan climat et de la
transition énergétique
et élection de ses
membres**

Le rapporteur expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 ;

Vu la délibération n°2020-060 relative à la création des commissions thématiques intercommunales ;

Considérant qu'au regard de l'article énoncé ci-dessus, la composition des commissions doit « *respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus* » ;

Considérant que les commissions thématiques sont ouvertes aux conseillers municipaux non conseillers communautaires ;

Après appel à candidatures, sont ainsi élus pour siéger au sein de ladite

**Délibération
n°2020-063
Constitution de la
commission de
l'environnement, des
déchets ménagers, de
l'économie circulaire,
du plan climat et de la
transition énergétique
et élection de ses
membres**

commission :

Membres titulaires	Membres suppléants
Philippe de BEAUREGARD	Hervé AURIACH
Claude FOURNIER	Fabrice LEAUNE
Patrick PICHON	Louis DRIEY
Virginie JOUBREL	Anne-Joëlle ROBERT-VACHEY
Marc GABRIEL	Jean-Christophe MONNIN
Isabelle DALADIER-MARTIN	Pascal MARCHESINI
Jacqueline JOURDAIN	Christine LANTHELME
Marie-José AUNAVE	Florence GOURLOT

Le rapporteur entendu,

Le conseil délibère,

ET DÉCIDE

D'approuver la constitution de la commission de l'environnement, des déchets ménagers, de l'économie circulaire, du plan climat et de la transition énergétique,

De proclamer élus les membres de la commission de l'environnement, des déchets ménagers, de l'économie circulaire, du plan climat et de la transition énergétique, tels qu'ils figurent ci-dessous :

Précise que cette commission, en cas de besoin, pourra être ouverte à des personnalités extérieures qualifiées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Le Président,


Julien MERLE